

Stanis Perez

Bernard Hours : Louis XV et sa cour. Le roi, l'étiquette et le courtisan

Compte rendu. Source : Cour de France.fr

Comment citer cette publication :

Stanis Perez, "Bernard Hours : Louis XV et sa cour. Le roi, l'étiquette et le courtisan", compte rendu, Paris, Cour de France.fr, 2011 (<http://cour-de-france.fr/article1884.html>). Compte rendu publié en ligne le 1er avril 2011 .

Bernard Hours, Louis XV et sa cour. Le roi, l'étiquette et le courtisan, Paris, PUF, 2002.

Fort de trois cents pages, l'essai proposé par Bernard Hours s'est donné pour objectif de dépolémiser tout un pan de l'histoire de l'Ancien Régime. Le choix de cet historien, spécialiste du phénomène religieux au XVIIIe s., s'est arrêté sur l'une des périodes et des problématiques les plus fécondes qui soient en terme de clichés et d'interprétations radicales. C'est à une réputation globalement négative que s'intéresse l'ouvrage, moins en tant que sujet d'histoire à part entière que de facteur de brouillage pour l'historien ou l'érudite intéressé par la période. Suivant une lecture pour le moins téléologique et rétrospective d'une historiographie déjà ancienne (le règne aurait fourni le levain de 1789), le « Bien-Aimé » aurait joué un rôle essentiel dans le désenchantement de la monarchie conduisant à sa négation pure et simple en 1793. Dans cette quête de l'élément déclencheur, de la perturbation initiale et irréversible, nombre d'historiens, dès le XIXe s., auraient jugé et condamné Louis XV d'une pièce, son règne faisant à lui-seul le procès de tout un système politique et social centralisé et dénaturé à partir de Versailles et de sa cour.

Cet « automne de Versailles », romantique à souhait pour les généalogistes de la Révolution, correspondrait aussi au lent déclin d'une cour dont l'étiquette, quasiment pétrifiée sous Louis XIV, se serait lentement assouplie pour disparaître enfin dans les dernières décennies de l'Ancien Régime. Prioritairement mis en cause, ce roi « aux mœurs dissolues » aurait laissé échapper les rennes de sa cour. Cessant d'être un exemple pour tous les courtisans, le monarque aurait déconnecté, une à une, les prises d'un système de pouvoir et de contrôle déjà séculaire... par paresse, aveuglement ou hédonisme. C'est là le cliché fondateur du réquisitoire à l'encontre d'une cour et d'un règne forcément marqués par les cabales, les intrigues de boudoir, donc le déclin. Hours rappelle cette accusation portée à l'encontre des « rets d'une subjectivité que l'on ne peut contrôler ni maîtriser ». Se souciant avant tout de lui-même, le roi aurait négligé l'héritage de son aïeul. Ni le passé de la cour, ni son avenir ne l'auraient préoccupé : alors que la sclérose menaçait, les Révolutionnaires auraient tranché à vif le membre gangréné d'un édifice instable. Verdict éminemment politique à n'en pas douter, et que l'historiographie et la littérature du XIXe s. (Les Goncourt, Dumas) se sont plu à décliner, parfois sur le même ton que les pamphlets qui condamnaient jadis les amourettes d'un souverain perdu dans les bras de la Du Barry.

Sans se faire l'avocat d'un clan, d'un système ou d'un individu hors du commun parce qu'il était roi, Bernard Hours souhaite démystifier cette légende noire du règne en concentrant son attention sur la cour des années 1750-1760, à un moment où elle semble atteindre l'apogée de sa lisibilité en terme de sources. Les mémorialistes ont beaucoup écrit à cette époque, même si leur témoignage n'est pas vierge de tout parti-pris. Dans ces pages à la mécanique bien rodée, l'auteur souhaite s'attacher à ce qu'il appelle des «

petits faits », à des micro-actes propres à être utilisés par/pour une micro-histoire de la cour. La cour n'est rien sans le courtisan et B. Hours rappelle à quel point le modèle italien (Castiglione), retoqué par le XVIIe s. français, est toujours vivant. Les idéaux de raffinement et de contrôle de soi sont toujours d'actualité, alors que la bourgeoisie les a fait siens depuis longtemps. Les normes existent toujours, même si elles sont plus diffuses et que leur codification a sans doute perdu le caractère autoritaire des siècles précédents. Du coup, certains mémorialistes ont cru assister à la faillite d'un idéal, « l'honnête homme » terminant sa carrière dans la débauche et les soupers fins des hôtels particuliers. Pourtant, que ce soit au niveau de « l'éducation des apparences » ou des « vertus de l'amitié », rien ne laisse soupçonner, dans les mémoires des Grands, un naufrage aussi radical. Toujours maître de sa cour, Louis XV pouvait en chasser des courtisans indéliçats ou indisciplinés, comme les ducs de Châtillon, de Bouillon et de La Rochefoucauld après l'épisode de 1744, durant laquelle tous trois menèrent le Dauphin au chevet de son père malade à Metz. Quitter la cour pouvait même être une requête quand il s'agissait, comme ce fut le cas pour le cardinal de Tencin, de prendre du recul, le grand âge aidant.

On a longtemps cru que la cour avait pour fonction de dépolitiser le courtisan, l'étiquette faisant office de conduite et la liturgie royale de discours symbolique. Or, à l'époque de Louis XV, il semble plutôt qu'une forme de « repolitisation » ait eu lieu, notamment par le biais du fameux parti des dévots. Cette « cabale » réunissant les partisans d'une vertu plus conforme aux normes édictées par l'Eglise aurait fait office d'espace de contestation d'une « autre » cour, celle d'un roi réputé moins sérieux que son fils. En l'occurrence, le Dauphin aurait mérité les compliments des dévots louant sa retenue, son sérieux, sa gravité, à la fois conformes à l'idéal curial traditionnel et au modèle de l'anti-courtisan, défendu notamment par l'abbé Proyart, hagiographe bien connu du fils de Louis XV, et peut-être confirmé par le portrait qu'en brossait D'Argenson. Eloigné des principaux divertissements de la cour, le Dauphin aurait marqué sa différence et introduit, de fait, un clivage dans la micro-société curiale.

Mais qui dit clivage ne dit pas « mort sénile » (Tocqueville) d'une cour qui n'aurait pas su ou pu se renouveler sous Louis XV. Bien au contraire, la dynamique inaugurée au XVe s. n'était pas rompue. Une source semble le confirmer : les *Etats de la France* publiés à partir du XVIIe siècle [1]. Dans ces ouvrages, au contenu un peu sec, la liste des officiers de la cour est publiée, noms, appointements et fonctions à l'appui. Bernard Hours pose une question intéressante : ces textes faisaient-ils office de règlements et d'étiquette ? A l'époque, la science de l'étiquette décline avec les derniers Saintot, le protocole ne s'assouplit pas forcément, mais il semble moins urgent de multiplier sa traduction manuscrite ou imprimée. L'annuaire des commensaux semble suffire alors que le grand *Traité des droits* de Guyot et Merlin semble, entre 1786 et 1788, compiler la série des *Etats* en leur donnant une forme clairement juridique. Le courtisan se définirait-il désormais par sa fonction à la cour et non plus par sa proximité avec le roi ? Question cruciale à n'en pas douter même si les dysfonctionnements et les querelles de préséance ne manquaient pas sous Louis XIV, donc bien avant la codification évoquée.

Dans ce contexte, le roi et la reine ne cessent jamais d'être les arbitres de la cour et des inévitables querelles de personne ou de rang. Cette partie de l'ouvrage (pages 100 sq.) gagne en richesse et en précision, Hours multipliant les exemples détaillés et retraçant l'itinéraire palatial du Dauphin ou de Madame de Pompadour. Cette gestion « déconcentrée » de l'espace curial confirme la stabilité des grands appartements attribués à la famille royale et la mobilité de ceux affectés aux favorites ou aux courtisans distingués par le souverain. Là encore, l'arbitrage royal est d'autant plus déterminant que Louis XV lui-même réorganise sa gestion personnelle de l'espace versaillais. La délimitation d'un espace privé au détriment d'une circulation publique, et donc d'une visibilité universelle du monarque, a marqué les contemporains comme les historiens. Du coup, certains ont vu dans les « petits soupers » des « petits appartements », une sorte d'exil intérieur, un déni radical de ce qui faisait la liturgie curiale au siècle précédent, à savoir la théâtralisation permanente de la personne royale.

Peut-on parler pour autant de coupure ? Ne pourrait-on pas y voir un prolongement de ce qui se faisait naguère à Trianon ou à Marly ? La simplicité de fonctionnement de Louis XV correspondait aussi à une période où, depuis le Télémaque de Fénelon, le superflu et le fastueux semblaient synonymes de tyrannie. Pourtant, l'interprétation psychologique de ces évolutions laisse sur sa faim, on s'en doute. Hours est d'ailleurs obligé de reconnaître que le profil moral du roi réserve quelques surprises et qu'on aurait tort de le résumer à une forme d'hédonisme plus ou moins assumé. Il pouvait aussi se montrer cruel et brutal, le « bon plaisir du roi » conservant tout son potentiel de nuisance. L'essai n'aurait-il pas mérité, à cet endroit, une reconstitution du point de vue du monarque sur sa cour, à partir de sa correspondance par

exemple ? L'instrumentalisation de la maladie de Metz, fait-elle vraiment du roi un comédien ? Ni écrin, ni carcan, ni théâtre, ni prison, le Versailles de Louis XV reste bien mystérieux.

La dernière partie de l'ouvrage plonge au cœur des subtilités de la cour, des partis et des intrigues comblant le quotidien de courtisans qui ne devaient pas s'ennuyer, déclin ou pas de l'idéal curial. Les différents cercles, celui du roi, de la reine ou du Dauphin, tendent-ils à constituer des partis à peu près homogènes ? L'interprétation de l'auteur aurait mérité un approfondissement substantiel car la problématique posée est lourde de conséquences : les clivages « politiques », « moraux » ou « religieux » qu'on observe à la cour, ont-ils donné lieu à une véritable lutte politique ? Les parties en présence ont-elles donné naissance à des partis, presque au sens moderne du terme ? Le schéma synoptique construit par Hours (page 211, à partir des notes de D'Argenson) montre que les cabales de l'été 1747, lors du désaveu du prince de Conti, brouillent le schéma d'opposition entre le parti des Pâris, celui de Conti et celui de « la famille ». Les relations d'interdépendance entre ces différentes personnalités transcendent les clivages en place et rendent toute lecture binaire ou ternaire impossible. On se demandera toutefois si la relation effectuée par le mémorialiste n'est pas responsable, en amont, de cette complexité extrême, la personne royale occupant une place centrale. C'est là où la question cruciale des sources et de la déformation qu'elles opèrent inévitablement ressurgit. Le dispositif des « partis » n'est-il pas le résultat d'une construction fatalement subjective de la part du marquis, ou de Luynes, en renfort ? Saint-Simon ne s'y est guère prêté dans ses propres Mémoires qui ne sont pas moins subjectifs et partisans que ceux tenus par D'Argenson.

Enfin, l'ouvrage se referme quasiment sur la disgrâce de Maurepas, faite de rancœurs diverses, d'une tiédeur à l'égard de la réforme du vingtième qui se préparait, et d'un bilan mitigé au sujet des pamphlets attaquant la Pompadour. La conclusion énumère quelques idées classiques sur la cour et sur le face-à-face avec l'aristocratie auquel les rois se sont prêtés : voilà un piège tendu par la monarchie à ses opposants et qui finit par coûter cher au roi lui-même et à son image. L'idée n'est pas neuve et dès le XVIe s., la promiscuité des courtisans avec leur prince a été difficile à vivre . Ce n'est toutefois qu'un lointain souvenir des critiques séculaires adressées aux « nuées » de la cour (Jean de Salisbury) et du bilan glorieux d'un pouvoir royal qui « domestiquerait » la noblesse, vieux fantasme saint-simonien.

Au final, l'essai de Bernard Hours apporte un éclairage qui se veut novateur sur un monde aussi connu que caricaturé, mais sans toutefois donner la chronologie de la construction de cette maquette, celle d'une cour rongée par le stupre et la dissipation. C'est l'un des aspects obscurs du texte , là où l'enquête bute sur le reflet brouillé d'une époque surtout connue par des mémoires partisans ou des pamphlets pornographiques. Que disent, au même moment, la presse et les étrangers ? Dès 1783, un certain Bouffonidor n'évoquait-il pas le « cœur d'un Néron et la dissimulation d'un Tibère » ? Quelle image a pu fabriquer l'historiographie républicaine pour ne pas dire la littérature populaire du XIXe siècle ? C'est peut-être oublier, au final, la somme des travaux anglo-saxons consacrés à la période (une ligne, page 280) et particulièrement au désenchantement progressif de la monarchie que Bernard Hours ne relève nulle part. Le Dauphin n'était peut-être pas aussi dévot, ni Louis XV aussi indifférent à l'égard de son « métier de roi ». Les procès qu'on lui a fait n'étaient-ils pas les mêmes, quoique sur des supports différents, que ceux instruits contre un Roi-Soleil multipliant les maîtresses et les légitimations scandaleuses ? La spécificité de la cour du « Bien-Aimé », si elle existe, ne sombre-t-elle pas dans l'approximation d'une lecture tantôt psychologique, tantôt théologique de tel ou tel observateur ? Les questions religieuses du règne ont divisé tous les groupes, tous les clans, tous les pouvoirs, et la cour ne pouvait y échapper. L'image de la monarchie avait évolué, le roi thaumaturge ayant plus de scrupules à paraître en public pour jouer la comédie du droit divin : Louis XV était peut-être pudique, hédoniste, faiblement dévot ou tout simplement sujet aux contradictions de tout un chacun, sa position de souverain curial l'exposant davantage à l'observation, qu'elle soit bienveillante ou malveillante.

Voir aussi le [compte rendu de F. Leferme-Falguières](#) sur cet ouvrage.

Notes

[1] Voir à ce sujet le site du projet "Curia" dédié à l'étude et la publication en ligne des états de la France : <http://chateauversailles-recherche.fr/curia/curia.html>